

PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Rimouski }  
No. 3456 }

COUR DE CIRCUIT

JOSEPH BELAVANCE, marchand, de la paroisse de St-Fabien.  
Demandeur,

vs.

JOHNNY GAUDREAU, ci-devant cultivateur du même lieu et  
actuellement aux Etats-Unis d'Amérique.  
Défendeur ;

vs.

GEORGES FOURNIER, fils, cultivateur de la paroisse de St-Fabien.  
Tiers-saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux  
mois.

LETENDRE & CHAMBERLAND,  
S. C. C.

Rimouski, 2 janvier 1891

PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Rimouski }  
No. 3457 }

COUR DE CIRCUIT

JOSEPH BELAVANCE, marchand, de la paroisse de St-Fabien.  
Demandeur ;

vs.

XAVIER ARSENEAULT, ci-devant cultivateur du même lieu  
et actuellement aux Etats-Unis d'Amérique.  
Défendeur ;

vs.

FRANCOIS DASTOUS, cultivateur de la paroisse de St-Fabien.  
Tiers-saisi.

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux  
mois.

LETENDRE & CHAMBERLAND,  
S. C. C.

Rimouski, 2 janvier 1891.

PROVINCE DE QUEBEC }  
District de Kamouraska }  
No. 10243 }

Cour de Circuit pour le District de  
Kamouraska

(En vacance)

Le deux janvier mil huit cent quatre-vingt onze  
THOMAS PHILIPPE PELLETIER, écuyer, marchand de la  
paroisse de Trois-Pistoles.  
Demandeur ;

vs.

FERDINAND RIOUX, de la paroisse de Ste-Françoise.  
Défendeur ;

Il est ordonné au défendeur de comparaitre dans les deux  
mois.

P. LANGLAIS,  
Greffier de dite Cour.

S. C. RIOU,  
av du demandeur.

PROVINCE DE QUEBEC } La Cour de Circuit dans et pour le  
District de Kamouraska, } Comté de Témiscouata, siégeant  
No. 1597 } à l'Isle-Verte

(En vacance)

Par Ls. N. GAUVREAU, G. C. C.

Le troisième jour de janvier mil huit cent quatre-vingt onze  
CHARLES BERTRAND, CHARLES GEORGES BERTRAND  
et J.-AN-BAPTISTE RAYMOND, marchands de l'Isle-Verte,  
y faisant commerce en société sous la raison sociale de  
Charles Bertrand & Compagnie,  
Demandeurs ;

vs.

MAJORIQUE LAPLANTE, cultivateur de St. Arsène, mainte-  
nant absent aux Etats-Unis d'Amérique,  
Défendeur

Vu la requête produite ce jour il est ordonné au défendeur  
de comparaitre sous deux mois.

Isle-Verte, 3 janvier 1891.

Signé Ls. N. GAUVREAU.

Vrai copie,  
Ls N. Gauvreau.



COURSE AU TROT

PARI DE CINQUANTE PIASTRES

— Entre chevaux de quatre ans

\$ 50 00 à gagner ou à perdre pour le cheval de 4 ans  
qui passera JERRY.

Distance à parcourir ¼ mille.

S'adresser à  
NAZAIRE SIROIS,  
Sainte-Anne de la Pocatière.

AVIS PUBLIC

Bureau du Conseil municipal de la 1ère Division  
du comté de Rimouski

Je donne par les présentes, avis Public, que les terrains ci-  
dessous mentionnés seront vendus à l'enchère publique, en la  
salle des sessions du dit Conseil, en la ville de St. Germain de  
Rimouski, mercredi le quatrième jour de mars prochain à dix  
heures de l'avant midi, pour les cotisations et charges dues aux  
municipalités ci après mentionnées sur les divers lots y dési-  
gnés à moins qu'elles ne soient payées avant le jour ci-dessus  
mentionné.

Noms,	Occupation, Désignation des biens fonds	No. du cadastre, dimension, montant dû.
Municipalité de la paroisse de St. Germain de Rimouski		
Lavoie Jean, Menuisier,	194,	5 arp. x 5 per. \$4.33
Municipalité de la paroisse de St. Octave de Méti		
Incoum	78 et 79	3 arp x 28 \$2.23½
Municipalité de la paroisse de St. Fabien		
Déchens Paschal, Cultivateur,	647	3 arp x 30 0.36
Pelletier Damase	453	6 arp x 78 \$3.78

F. F. ROULEAU,

Secrétaire-Trésorier, C. M. 1ère. D. C. R.

Rimouski, 2 janvier. 1891.

Ferme St-Gabriel

J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)000(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposi-  
tion provinciale :

- I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches cana-  
diennes.
- II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière cana-  
dienne de quatre ans et plus.
- III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de  
trois ans.
- IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne
- V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de  
six mois.
- VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de  
trois ans.
- VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de  
tout âge.
- VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur  
sang, au-dessus de quatre ans.
- IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens  
d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la pro-  
duction du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSE et  
TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps  
mâles et femelles.